



## PROJET SALF

# Rapport d'activités Juillet 2017

<http://www.wara-enforcement.org/>

### Sommaire

Points principaux.....	2
1 Investigations.....	2
2 Opérations.....	3
3 Légal.....	3
4 Media.....	6
5 Management.....	6
6 Relations extérieures.....	7
7 Conclusion.....	8

## Points principaux

- Démarrage de la formation des stagiaires le 03 juillet pour le département enquête et juridique. Un soutien à la coordinatrice est apporté avec la venue d'Aimé Nya Fotseu Frisco du projet LAGA au Cameroun pour la formation juridique du 09 au 16 juillet 2017 et la participation de notre juriste extérieur expérimenté.
- Reprise active de toutes les activités d'investigations avec les 3 enquêteurs en test. 12 investigations sont menées avec 16 trafiquants identifiés en juillet dans une seule région. Le rythme d'investigation reste faible mais est lié à un programme théorique important dans le mois pour ces enquêteurs en test. Des enquêtes en région sont programmées de fin juillet à la mi-août.
- Dans le cadre du développement de nos relations avec nos collaborateurs, meeting avec Mr le juriste conseil et le conseiller technique de Mr le Ministre de l'Environnement dans le cadre de l'exécution du protocole d'accord et la gestion des contrebandes sur l'ensemble du territoire Sénégalais après saisies sur les arrestations.
- Dans le cadre de la formation de notre équipe, rencontre avec le chef de la brigade d'intervention polyvalente et le Service de Sécurité Intérieur de l'Ambassade de France sur le thème des « actes de rebellions du voisinage » lors des arrestations.
- Un travail important de mise en place d'un réseau d'informateurs à travers le pays est en cour, ainsi que la mise en place d'une brigade spéciale criminalité faunique au sein du Ministère de l'Environnement dont les objectifs seront de renforcer et faciliter notre présence dans les ports, aéroports, gares.

## 1 Investigations

### Indicateur

Nombre d'investigations menées	<b>12</b>
Investigations ayant abouti à une opération	<b>00</b>
Nombre de trafiquants identifiés ce mois-ci	<b>16</b>

- **12** enquêtes ont été réalisées durant le mois de juillet dans **1** région et portait sur des espèces intégralement protégées.

## 2 Opérations

### Indicateur

Nombre d'opérations ce mois-ci	<b>0</b>
Nombre de trafiquants arrêtés	<b>0</b>
Nombre de trafiquants en fuite	<b>0</b>

**0** opération réalisée au mois de juillet 2017.

## 3 Légal

### Indicateur

Nombre de suivi d'audience (préciser le lieu et raison)	<b>00</b>
Nombres de trafiquants derrière les barreaux ce mois-ci (Préciser le lieu)	<b>00</b>
Nombre de trafiquants en attente de procès ce mois-ci	<b>01 appel. Lopez et lopez cas espagnols</b>
Nombre de trafiquants ayant reçu leur décision de justice	<b>00</b>

- **0** audiences se sont tenues ce mois-ci au Tribunal de Grande Instance de Dakar avec **00** présumés trafiquants poursuivis. Zéro (**0**) trafiquant sous contrôle judiciaire. **00** décisions de justice au Mois de Mars. **00** trafiquants purgent une peine de prison de 0 mois
- L'appel pour le cas des espagnols D Barahona Lopez et Jm Lopez est en attente.

### **Formation des juristes**

#### **A- Avec Cécile BLOCH**

- La coordonnatrice nous a reçu le premier jour dans son bureau pour une présentation du règlement intérieur, du projet ainsi que les différents intervenants au niveau continental.

- Pour le règlement intérieur, les points les plus importants à savoir la discipline, les règles de sécurité, la confidentialité ont été relevés.
- La coordonnatrice nous a sensibilisé sur les enjeux économiques et sécuritaires de la criminalité faunique et par voie de conséquence sur l'importance du projet au Sénégal et en Afrique. À la suite nous avons eu à discuter de l'attitude à avoir avec les trafiquants notamment pour les investigateurs. C'est dans ce sens qu'elle nous a parlé des différents cas traités par l'ONG. Avec elle aussi nous avons parcouru brièvement le code de la chasse et de la protection de la faune, le manuel des procédures opérationnelles et la CITES. Cette convention qui est incontournable en matière de faune a été visitée sommairement avec des explications sur les différentes annexes.
- C'est par la suite que Mohamed DIEDHIOU est intervenu.

#### **B- Avec Mohamed DIEDHIOU**

- Mr DIEDHIOU est revenu sur les différentes missions de l'équipe juridique qui est chargée donner son expertise aux partenaires et au projet. C'est à ce titre que le conseil juridique doit se sentir à l'aise devant toute affaire portée à sa connaissance. Il nous a également montré la conduite à suivre devant chaque affaire. Il faut d'abord identifier la nature de l'infraction. Cette détermination passera par la qualification des faits afin de ressortir les éléments constitutifs de l'infraction. Ensuite, après avoir identifié l'infraction, déterminer le tribunal compétent. C'est celui qui doit juger les faits incriminés. Enfin définir les sanctions applicables.
- Après cette étude nous nous sommes projetés sur les dispositions qui reviennent le plus souvent en matière de criminalité faunique. Il s'agit des articles L 24, L 26, L 32, D 7, D 29 et D 32. L'étude des autorités habilitées à la constatations des infractions a également été faite.
- Nous avons également abordé l'étude de l'analyse juridique et la rédaction du procès-verbal de façon brève. Il nous a également expliqué la procédure au tribunal et les difficultés que nous pouvons rencontrer avec nos partenaires sur le terrain (cas de corruption, de trafic d'influence ou refus de collaboration).
- Il n'a pas été le seul dans le cadre de cette formation. Aimé aussi est intervenu.

#### **C- Avec Aimé NYA**

- La formation avec Mr NYA a débuté le 10 juillet 2017. Il s'est agi de voir le manuel de procédure, le code de la chasse et de la protection de la faune, la procédure pénale de manière générale, le procès pénal.
- En ce qui concerne le manuel de procédure, Mr NYA est revenu sur les objectifs du département juridique ainsi que sa composition. Il a rappelé que les juristes sont appelés à effectuer aussi bien un travail de bureau qu'un travail sur le terrain. Il a mis l'accent sur la nécessité pour chaque juriste de maîtriser tous les aspects de leurs missions. Certains documents ont également été étudiés. Il s'agit de l'ICS légal qui est un tableau Excel constituant une base d'informations juridiques mises à jour sur chaque affaire traitée. Il a également évoqué les éco messages qui sont des correspondances adressées à Interpol sur le trafic international de contrebandes

issues de la criminalité faunique. A cela s'ajoute l'ETIS qui est un formulaire concernant le trafic de produits d'éléphants adressé à l'autorité CITES du pays. Mr NYA a également parlé de la composition du Kit juridique et a proposé qu'il soit réalisé sous forme de documents reliés. Il a aussi fait cas des documents qu'un juriste du projet doit toujours avoir sur le terrain notamment le kit juridique à distribuer aux Magistrats, les documents relatifs à la procédure avant, pendant et après l'opération (les trois documents).

- Le code sénégalais de la chasse et de la protection de la faune a été examiné. Il s'est agi de voir les différentes espèces protégées intégralement ou partiellement. Les infractions prévues par ce texte ainsi que la procédure relative à la constatation et à la poursuite de ces infractions ont été étudiées. Cette partie de la formation revêt un intérêt particulier en ce sens qu'elle a permis une approche comparative entre le droit sénégalais et le droit camerounais.
- A cette étude du code de la chasse, s'ajoute l'examen de la procédure pénale plus précisément de la procédure de flagrant délit. Ainsi toutes les étapes de cette procédure allant de l'arrestation au jugement en passant par la perquisition, l'interrogatoire, le déferrement, la détention provisoire ont été passées en revues.
- L'étude du procès-verbal a permis de ressortir les différentes questions qui sont souvent posées aux interpellés et qui doivent être adaptées en fonction de chaque situation. Par ailleurs, le déroulement du procès pénal a été évoqué.
- Suite à cette formation, une simulation de planification d'opération a été effectuée. Ainsi, il nous a expliqué toutes les étapes de la planification d'opérations avec un exercice pratique. Nous nous sommes également exercés à l'analyse juridique de cas ainsi qu'à la réalisation de procès-verbal.
- Parallèlement à cette formation, certaines réalisations ont été effectuées.

## Réalisations

- Plusieurs réalisations ont été accomplies durant ce mois. Il s'agit essentiellement de réalisations documentaires.
- Au ce titre, le document portant information sur la criminalité faunique a été réalisé sous le contrôle de la coordonnatrice. Ce document est composé de notes sur la criminalité faunique, du tableau des tarifs des contrebandes en matière faunique, d'articles de presse sur des cas de condamnations et de la CITES. Une reproduction de ce document en plusieurs exemplaires a été faite.
- Le guide juridique à l'état de projet a été finalisé avec l'assistance de Mr Aimé NYA et déposé au niveau de la coordination pour étude et validation. Sa reproduction se fera prochainement.
- Une multiplication du nouveau Code pénal et du nouveau Code de procédure pénale a également été faites.

- Une demande de permis CITES pour l'exportation de peaux de léopards a été déposée au niveau de la Direction des Eaux et Forêts. A cette occasion nous avons rencontré le point focal CITES au Sénégal.

## 4 Media

### Indicateur

Nombre de pièces médiatiques totales : <b>00</b>			
Pièces télévision	Pièces presse radio	Pièces presse internet	Pièces presse papier
<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

Le département média de SALF a produit **0** pièces médiatiques dans la presse sénégalaise dont **0** pièce télévision, **0** pièce radio, **0** pièces internet et **0** pièces presse papier.

## 5 Management

### Indicateur

Nombre de juriste en test	<b>2</b>
Nombre de media en test	<b>0</b>
Nombre d'enquêteur en test	<b>3</b>
Nombre de comptable en test	<b>0</b>
Nombre de formations dispensées à l'extérieur (police, agents des parcs etc...)	<b>0</b>
Nombre de formations internes au réseau (activistes envoyés en formation dans le réseau EAGLE)	<b>1</b>

- Démarrage de la formation des stagiaires le 03 juillet pour le département enquête et juridique. Un soutien à la coordinatrice est apporté avec la venue d'Aimé Nya Fotseu Frisco du projet LAGA au Cameroun pour la formation juridique du 09 au 16 juillet 2017 et la participation de notre juriste extérieur expérimenté.
- Reprise active de toutes les activités d'investigations avec les 3 enquêteurs en test. 12 investigations sont menées avec 16 trafiquants identifiés en juillet dans une seule région. Le rythme d'investigation reste faible mais est lié à un

programme théorique important dans le mois pour ces enquêteurs en test. Des enquêtes en région sont programmées de fin juillet à la mi-août.

- Dans le cadre du développement de nos relations avec nos collaborateurs, meeting avec Mr le juriste conseil et le conseiller technique de Mr le Ministre de l'Environnement dans le cadre de l'exécution du protocole d'accord et la gestion des contrebandes sur l'ensemble du territoire Sénégalais après saisies sur les arrestations.
- Dans le cadre de la formation de notre équipe, rencontre avec le chef de la brigade d'intervention polyvalente et le Service de Sécurité Intérieur de l'Ambassade de France sur le thème des « actes de rebellions du voisinage » lors des arrestations.
- Un travail important de mise en place d'un réseau d'informateurs à travers le pays est en cour, ainsi que la mise en place d'une brigade spéciale criminalité faunique au sein du Ministère de l'Environnement dont les objectifs seront de renforcer et faciliter notre présence dans les ports, aéroports, gares.

## 6 Relations extérieures

### Indicateur

Nombre de rencontres		<b>04</b>	
Prise de contact pour demande de collaboration/soutien	Suivi de l'accord de collaboration	Ratification de la collaboration	Collaboration Sur affaire/formation en cour
<b>01</b>	<b>02</b>		<b>01</b>

- En vue d'établir ou de maintenir les relations avec les partenaires et autorités ainsi que dans le but d'assurer le suivi des dossiers, des rencontres ont eu lieu avec:
  1. Mr le conseiller technique du Ministre de l'Environnement
  2. Mr le conseiller juridique du Ministre de l'Environnement
  3. Mr le responsable de la Sécurité Intérieure de l'Ambassade de France
  4. Mr le chef de la Brigade d'Intervention Polyvalente

## 7 Conclusion

- Le mois de juillet est marqué par une franche reprise des activités du projet ; formation de la nouvelle équipe, investigation et recherche d'opération. En parallèle un travail important de renforcement d'une bonne collaboration avec les directions du Ministère de l'Environnement et menée. Les enquêtes se poursuivent en Aout ; les juristes démarrent une activité de meeting avec nos partenaires pour se présenter ; la coordinatrice prendra quelques jours de vacances en aout.